COMMUNE DE FOREST

Mme Magda de Galan Bourgmestre Rue du Curé, 2 1190 BRUXELLES

V/Réf: PU24735

N/Réf.: AVL/CC/FRT-2.104/s.493

Annexe: 1 dossier

Bruxelles, le

Madame la Bourgmestre,

Objets : FOREST. Place Saint-Denis, 60. Transformation des façades avant et arrière et

réaffectation. Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.

(dossier traité par Mme Sandra Tandazo)

En réponse à votre lettre du 13 janvier 2011 sous référence, réceptionnée le 14 janvier, nous avons l'honneur de vous vous communiquer *l'avis défavorable* émis par notre Assemblée, en sa séance du 19 janvier 2011 concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne un bien situé dans la zone de protection de l'abbaye de Forest classée comme monument et comme site par arrêté du 08/04/1994. Elle porte sur la transformation des façades avant et arrière, la démolition du kot WC dans la cour arrière ainsi que la réaffectation d'une partie du bien : transformation du rez-de-chaussée commercial en logement.

La Commission constate que le rétablissement de l'alignement du rez-de-chaussée en remplaçant la vitrine rentrante existante constitue une amélioration. Elle estime toutefois que la nouvelle composition de façade proposée par le projet n'est pas acceptable car elle suppose la démolition de la partie de façade néoclassique de l'étage afin de l'adapter à la nouvelle composition du rez-de-chaussée. La Commission estime que cette composition d'origine mériterait d'être conservée car elle est représentative du tissu urbain qui entourait jadis l'abbaye. Elle demande donc de revoir la nouvelle façade en veillant à adapter la composition du rez-de-chaussée à celle, correcte, de l'étage (et non l'inverse) et à utiliser des matériaux de qualité (ceux-ci ne sont pas documentés sur les plans).

La Commission n'émet pas de remarque sur les interventions en façade arrière, laquelle a déjà subi de profonds remaniements et n'est pas visible depuis le site classé.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO Secrétaire A. de SAN Présidente f. f.

c.c.: - A.A.T.L. - D.M.S.: Mme Françoise CORDIER - A.A.T.L. - D.U.: Mme Véronique HENRY